

Microbiologie des eaux et des aliments	MODE OPERATOIRE	KMO MIC5
	RECOMMANDATIONS SUR LES PRELEVEMENTS D'ECHANTILLON EN VUE D'UNE ANALYSE MICROBIOLOGIQUE	Version : 6
		Date d'application : 17/11/17
		Date version précédente : 31/03/15

SOMMAIRE

4. PRELEVEMENT POUR LA RECHERCHE DE *LEGIONELLA*

4.1 Recommandations générales

4.2 Recommandations concernant les modalités de prélèvement et le choix du point de contrôle

4.3 Recommandations concernant les mesures *in situ*

4.3.1 Réseau d'eau (froide ou eau chaude sanitaire)

4.3.2 Eaux d'agrément et eaux naturelles

4.3.3 IRDEFA

4. PRELEVEMENT D'EAU POUR LA RECHERCHE DE *LEGIONELLA*

Il existe trois types d'eau pour lesquels la recherche de *Legionella* est recommandée :

- le réseau d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) ou réseau d'eau froide
- l'eau des installations de refroidissement à dispersion d'eau dans un flux d'air (IRDEFA)
- l'eau naturelle ou l'eau d'agrément

4.1 Recommandations générales

Les consignes générales pour un prélèvement d'eau sont de règle :

- **Mains du préleveur nettoyées et désinfectées**
- Quantité à prélever **1 litre** par point de prélèvement
- Conditionnement stérile **contenant du thiosulfate de sodium (pour eau traitée)**
- Transport dans les 24h hors froid
- Dans le cas d'un prélèvement effectué suite à un traitement choc, il est nécessaire de respecter un délai de 48 h minimum entre le traitement de désinfection des installations et le premier prélèvement de contrôle
- Désinfecter le point de prélèvement par flambage s'il s'agit de robinet métallique, d'une vanne ou d'un point de purge, avec un désinfectant adéquat selon qu'il s'agisse de robinet à cellule photo-électrique, de col de cygne en plastique ou d'un environnement potentiellement dangereux
- Flacon de prélèvement clairement identifié
- **Fiche de prélèvement bien remplie pour la traçabilité des opérations**
- Les échantillons doivent être transportés au laboratoire **le plus rapidement possible**, au plus tard le **lendemain**, à titre exceptionnel au maximum le **surlendemain** du prélèvement, **de préférence en glacière SANS accumulateur de froid.**

Note : En cas de non- respect des critères d'acceptation des échantillons à réception au laboratoire, au cas où le client souhaite que les analyses soient réalisées, les dispositions ci-dessous peuvent être adoptées :

- Résultat avec réserve et avec logo Cofrac
- Résultat avec réserve et sans logo Cofrac

4.2 Recommandations concernant les mesures *in situ*

Des mesures *in situ* des paramètres consignés sur la fiche de prélèvement doivent être effectuées par l'entité en charge du prélèvement

La traçabilité des appareils utilisés pour les mesures *in situ* doit être assurée.

Tous les résultats des mesures *in situ* doivent être notés sur la fiche de prélèvement

Microbiologie des eaux et des aliments	MODE OPERATOIRE	KMO MIC5
	RECOMMANDATIONS SUR LES PRELEVEMENTS D'ECHANTILLON EN VUE D'UNE ANALYSE MICROBIOLOGIQUE	Version : 6
		Date d'application : 17/11/17
		Date version précédente : 31/03/15

4.3 Recommandations concernant les modalités de prélèvement et le choix du point de contrôle

- Lorsque l'objectif de l'analyse est **un contrôle de la qualité microbiologique d'une eau**, il faut procéder à une purge et une désinfection préalable avant de prélever l'eau
- Si l'objectif est **un contrôle de risque pour la santé publique**, aucune désinfection ni purge n'est recommandée

Conduite à tenir selon les cas en matière de purge et de désinfection avant prélèvement

Cas envisagé	Purge	Désinfection du point de prélèvement	Remarques
Réseau d'eau froide : - point de suivi réseau - point de distribution	oui non	oui non	Douche ou douchette
Réseau ECS non bouclé : - point de suivi réseau - point de distribution	oui non	oui non	Si possible purge de l'unité de production ou de stockage Douche ou douchette
Réseau ECS bouclé : - point de suivi réseau - point de distribution	oui non	oui non	Retour de boucle Douche ou douchette
Eaux d'agrément et eaux naturelles	non	non	
IRDEFA - eau d'appoint - eau du bac de reprise - point du circuit	conseillée non conseillée	oui non oui	- Sur un point en amont de TAR - Si échantillon dans le bassin - Si vanne de prélèvement

TAR = Tour Aéro Réfrigérante

4.3.1 Réseau d'eau (froide ou eau chaude sanitaire ECS) : choix sur 2 points :

- points techniques :

Flamber ou faire couler 2 à 3mn avant prélèvement : vanne de sortie, retour de boucle, pied de colonne

Faire couler abondamment l'eau pour chasser les dépôts de la canalisation : partie basse du ballon

- point d'usage : robinets et pommes de douche

Si contrôle de l'exposition : prélever au premier jet

Si contrôle de maîtrise du réseau : faire écouler pendant 2 à 3 mn pour recueil de l'eau à l'amont

4.3.2 Eaux d'agrément et eaux naturelles

- Eaux d'agrément : procéder comme pour les eaux de piscine et baignade

- Eaux de fontaines et brumisateurs : utiliser une canne de prélèvement pour positionner le flacon à prélèvement au niveau de l'écoulement d'eau

- Eaux naturelles : procéder conformément au prélèvement d'eau d'adduction

Microbiologie des eaux et des aliments	MODE OPERATOIRE	KMO MIC5
	<p align="center">RECOMMANDATIONS SUR LES PRELEVEMENTS D'ECHANTILLON EN VUE D'UNE ANALYSE MICROBIOLOGIQUE</p>	Version : 6
		Date d'application : 17/11/17
		Date version précédente : 31/03/15

4.3.3 IRDEFA

Procéder conformément au prélèvement d'eau d'adduction publique.

Dans le cas de prélèvement sur IRDEFA, l'agent de prélèvement doit se protéger en s'équipant d'un masque (de type P3), de gants à usage unique et d'un vêtement de protection.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le laboratoire.

EXTRAIT D'UN DOCUMENT QUALITE - COPIE NON GEREE